



CAToZphère

Ce n'est pas parce qu'on n'est pas élu, que l'on ne peut pas être lu!

Edito

C'est la rentrée. Après quelques semaines de congés bien mérité nous devons reprendre le chemin du bureau et nos enfants celui de l'école.

La routine pourrait vite reprendre le dessus. Heureusement la CaToZphère est là pour réveiller nos sens.

Nous profitons donc de notre rendez-vous pour vous informer du mieux que nous pouvons. C'est pourquoi nous essayons à chaque numéro de nous améliorer. Sur la qualité des informations, sur la mise en page. Il est important pour nous de coller à « vos » préoccupations.

Dans ce numéro nous vous donnons des informations sur l'absence de rentrée scolaire ou encore sur les aides disponibles pour les parents ayant des enfants étudiants...Et puis histoire de reprendre le travail en « douceur » nous vous proposons du ludique avec les premiers mots croisés « syndical ». Plus encore dans le contexte actuel, notre objectif est la défense de TOUS les salariés, le respect du code du travail, la non transgression du statut des IEG.

Vos droits et vos devoirs sont pour la CAT ENERGIES notre leitmotiv !

A F E

Aide aux Frais d'études

Bénéficiaires :

- Salariés statutaires ou non.
- Un an de présence continue dans les IEG
- Salariés avec enfant étudiant supérieur ou non de 20 ans
- L'enfant doit être à la charge du bénéficiaire, avoir un lien de filiation avec celui-ci ou vivre dans son foyer

Conditions de versement : aide mensuelle de 91.67 Euros pour une durée maximale de 5 ans et jusqu'à l'âge de 25 ans de l'enfant, revalorisée chaque année

En détails :

Pour les étudiants boursiers :

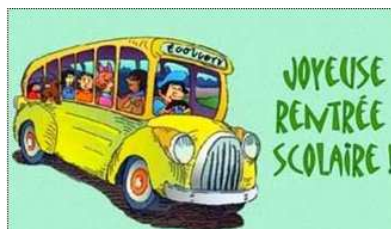
cette aide peut être complétée par un montant forfaitaire de 1018.60 Euros versée en une seule fois pour l'ensemble de la scolarité.

Pour les bénéficiaires de l'IC FE :

vous pouvez choisir soit de garder l'ICFE soit de bénéficier de l'AFE.

Important : Le droit de chaque enfant est étudié individuellement au sein du foyer. Aussi, dans une famille de deux enfants, l'un peut bénéficier de l'ICFE et l'autre de l'AFE.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter



Absence rentrée scolaire

La note DP 31-133 prévoit que **les salariés statutaires et intérimaires qui ont un enfant en âge scolaire peuvent demander une autorisation d'absence d'une durée de 2 heures** (code GTA : RS rentrée scolaire) à l'occasion de la rentrée scolaire.

Il est notamment rappelé que les mères de famille peuvent disposer en application de la circulaire N 72-5 d'une journée ou d'une demi-journée de congé à leur initiative (code GTA : MF congé mère de famille). Cette disposition est cumulable avec des autorisations d'absence de durée limitée.

Ces diverses possibilités doivent permettre de résoudre les situations individuelles extrêmement variables rencontrées tant à l'occasion de la rentrée scolaire que pour le jour même.

Pour toute difficulté contactez-nous !

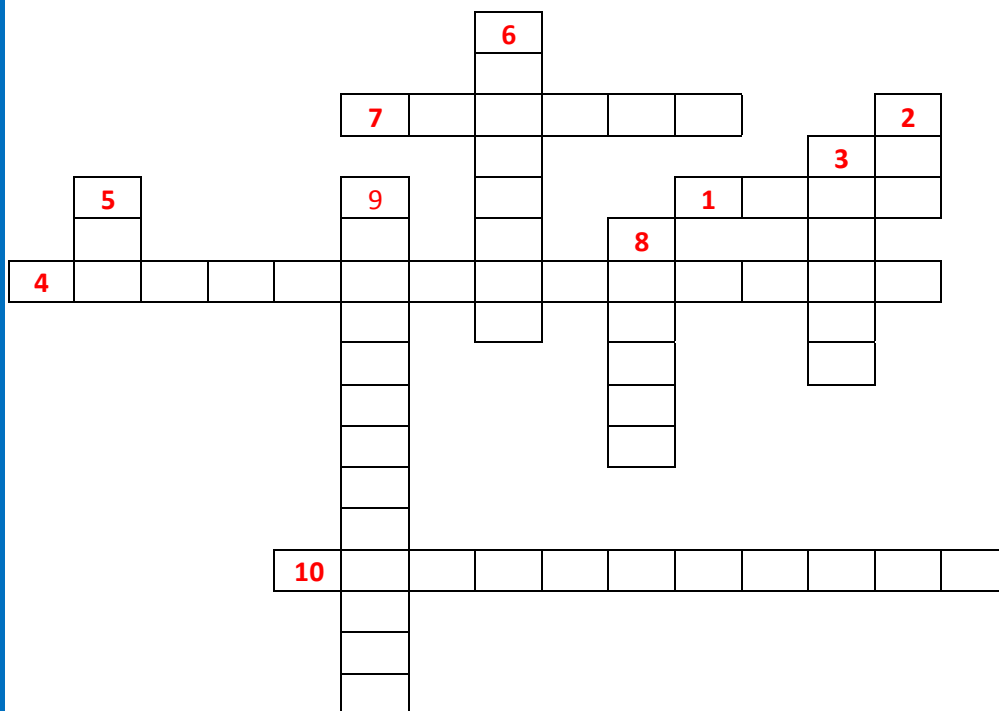
Austérité dans l'entreprise...

L'austérité est bien présente même dans l'entreprise, pour preuve la demande d'économies massives exigée par la direction sur les frais de déplacement des salariés...

Même si nous encourageons les agents à la sobriété pour leurs frais, pourquoi demander aux agents de se resserrer encore de quelques crans la ceinture alors que d'autres budgets comme l'immobilier ou les véhicules ne sont pas étudiés malgré les demandes incessantes que nous faisons depuis quelques années ...

Peut-être est-il plus confortable pour une direction de stigmatiser ses agents que d'admettre la coûteuse et absurde politique véhicules dictée par le national...

Jouons un peu...



- 1 Votre entreprise
- 2 En avoir un en plus est toujours bien
- 3 Être syndiqué en est un
- 4 Pour la CAT ENERGIES doit être remontée après consultations des salariés concernés
- 5 Avec le numéro 2 c'est encore mieux
- 6 La CAT ENERGIES ne travaille que pour que son droit soit respecté
- 7 C'est un droit, mais ne doit intervenir qu'en dernier lieu
- 8 Son pouvoir est notre priorité
- 9 La nôtre est totale
- 10 Ce que tout syndicat devrait être

Réponses dernière page

Absence conjoint femme enceinte

Le conjoint de la future mère bénéficie d'autorisations d'absence pendant la grossesse.

Le conjoint d'une femme enceinte bénéficie de trois autorisations d'absence rémunérée pour l'accompagner lors d'examens de suivi de grossesse.

Loi 2014-873 du 4 août 2014 art. 11 : JO 5 p. 12949

EDF Energy punit!

EDF Energy, filiale britannique du groupe français EDF, s'est vu infliger une sanction de trois millions de livres (3,74 millions d'euros) après des négligences dans la gestion des récriminations de ses clients.

L'Ofgem, le régulateur du secteur britannique de l'énergie, a sanctionné EDF Energy, la filiale britannique du groupe français EDF, à hauteur de trois millions de livres (3,74 millions d'euros). L'organisme a estimé qu'EDF n'avait pas été en mesure de prendre en charge les plaintes des consommateurs entre mai 2011 et janvier 2012, période lors de laquelle a été déployé un nouveau système informatique chez l'opérateur.

"EDF Energy n'avait pas mis en place les procédures nécessaires pour recevoir, enregistrer et répondre aux plaintes des clients conformément aux règles vigueurs", dit l'Ofgem.

Le montant sera versé à deux associations caritatives qui aident les consommateurs qui peinent à payer leurs factures d'électricité.

Il a osé le dire...

« En contrepartie d'un délai de deux ans offert à la France pour ramener son déficit en deçà des 3% d'ici à 2015, la Commission Européenne demande à la France d'accélérer la libéralisation des marchés des biens et des services, en particulier concernant le marché de l'électricité Dans ce but, la Commission espère la levée de « restrictions inutiles dans les industries du réseau ».

Olli Rehn, Commissaire Européen Mai 2013

Remercions la Commission Européenne de ce « cadeau »... Autoriser la France à étaler son plan d'austérité tout en exigeant la dérégulation à tout va de son marché de l'électricité... Une fois de plus, les consommateurs et les salariés des Industries Electriques et Gazières apprécieront cette vision dérégulée des marchés...



Nicolas MICHEL
Responsable section syndicale
06 66193880
nicolas.michel@edf.fr

Réponses Mots Croisés : 1-EDF, 2-GF,3-DROIT,4-REVENDECTION,5-NR,6-TRAVAIL,7-GREVE,8-ACHAT,9-INDEPENDANCE,10-APOLITIQUE

Une info, une question, une demande d'aide.

Contactez nous BC-CATENERGIES/EDF/FR